



Compte-rendu du CHS-CT des 1er et 8 décembre 2020

Rapport Inspectrice santé et sécurité au travail

En 2019, l'Inspectrice santé et sécurité au travail (ISST) a établi quatre rapports de visite de sites (DIRCOFI Sud Est brigade Nice, La Ciotat, Sainte-Anne, Borde). Ces rapports reprennent les dysfonctionnements constatés et des recommandations y sont formulées.

Contrairement à l'inspecteur du travail, l'ISST ne dispose pas d'un pouvoir de coercition ni de sanction pour imposer la mise en œuvre des mesures préconisées.

Solidaires Finances a exigé des directions de respecter leurs obligations en terme de sécurité , santé au travail et protection des personnels . Des réponses immédiates ont été apportées sur certains points .

On constate que nos locaux sont de plus en plus vétustes en particulier le site de Sainte - Anne . Sur ce site, l'ISST a conseillé de prendre l'attache de l'antenne immobilière suite à la constatation de désordres ponctuels sur les façades. Une expertise va donc être demandée. Les travaux qui vont au-delà de simples travaux d'entretien doivent être effectués en priorité . Certains ne sont programmés que pour 2021.

Nous ne pouvons nous contenter de réponses évasives.

Nous avons demandé un suivi par le CHS-CT des suites données par les Directions. Ce suivi sera fait tant pour les rapports de l'ISST que pour les visites de services organisées par le CHS-CT.

Nous avons également dénoncé le manque de formation des gestionnaires de sites et les difficultés qu'ils rencontrent du fait de la lourdeur de la charge de la gestion d'un site qui s'additionne à leur mission initiale.

Présentation des registres santé sécurité au travail (RSST)

Depuis la dématérialisation des RSST à la DRFIP 13, ceux-ci sont servis régulièrement par les agents , à la différence de ceux des autres Directions qui sont toujours « papier » voire introuvables. Pour ces administrations dans certains services, aucune remarque, donc pas de problème... ? A ce stade les représentants en CHS-CT ne peuvent effectuer aucun contrôle.

En ce qui concerne les RSST de notre Direction largement annotés , le problème de ménage et de nettoyage des locaux est toujours le sujet principal, auquel s'ajoute celui des ambiances thermiques. Pour Solidaires Finances une fiche close ne peut se résumer à un transfert à l'opérateur. Les réponses sont quelquefois immédiates mais pas satisfaisantes. La Direction doit réellement trouver des solutions et résoudre les problèmes.

Sécurité incendie

Pour 2020, la DRFIP 13 avait prévu l'organisation d'un exercice incendie et d'une formation, dans le contexte de la crise sanitaire celle-ci n'a pu avoir lieu. Les gestionnaires de sites ont organisé des exercices sans évacuation afin que les agents se familiarisent à l'alarme incendie. De même, un exercice complet d'évacuation a été organisé avec les agents guides et serre files. Solidaires Finances a fait état de plan d'évacuation, de listes des agents guides et serre-files pas toujours à jour.

Solidaires Finances a demandé qu'une information complète sur la sécurité incendie soit faite par la Direction, que les agents et chefs de service nouvellement affectés sur un site soient informés des circuits et des protocoles d'évacuation .

Suite à cette demande, la Direction a publié sur Ulysse 13 des fiches pratiques conditions de vie au travail dont une sur la sécurité incendie .

Point sur les travaux immobiliers à la DFRIP 13

Travaux de désamiantage du R+3,22 Borde :

Nous souhaitons aborder les travaux prévus au 3^e étage du 22 rue Borde. Nous n'avons aucune visibilité sur ces travaux et aucune communication sur le calendrier, sur l'installation provisoire des services (S.I.P 1/8 et brigades de vérifications), sur leur réinstallation après travaux, sur le déménagement du Centre de Services Partagés.

Le SIP 1/8 et les brigades de vérification qui occupent cet étage devraient être réinstallés provisoirement au R+1 du 16 Borde pour le SIP et à Sadi Carnot pour les brigades. Le centre de services partagés devrait rejoindre ses locaux définitifs en début d'année. Bien évidemment, les représentants en CHS-CT n'ont eu aucune information à ces sujets.

En ce qui concerne l'installation du SIP 1/8 ,pendant les travaux, nous avons des doutes sur les surfaces attribuées. Les travaux de réaménagement du 1^{er} étage du 16 Borde ne sont pas achevés. La Direction a décidé de transformer cette partie de l'étage en zone tampon, permettant d'accueillir provisoirement les services concernés par des travaux. Nous avons rappelé que les distanciations physiques doivent être respectées. La Direction est restée très évasive sur ce sujet.

En ce qui concerne les Brigades, les vérificateurs devront rejoindre le 3^e étage du site de Sadi Carnot. Pour la Direction, ces collègues étant « nomades » il est facile de les installer dans ces locaux. Pourtant de nombreuses questions se posent : nombre de bureaux attribués, surface de ces bureaux, difficulté de se rendre sur ce site alors que leur mission leur impose de se déplacer avec leur véhicule personnel, rallongement du temps de trajet ...Les conditions de travail vont se dégrader, ce qui est inadmissible !

La Direction a pris l'engagement qu'à la fin des travaux les brigades retourneraient sur le site de Borde. Par contre, il n'est pas certain qu'elles retrouvent le 3^e étage du 22 Borde.

Nous avons demandé qu'un point d'étape sur le déménagement du SIP et des brigades soit fait avant le prochain CHS-CT qui devrait se tenir en février .

Travaux Aubagne : l'installation provisoire de la Trésorerie d'Aubagne aux Terres Rouges devrait se faire en février 2021. La visite décidée avant cette installation pourra se faire en janvier .

Mur de soutènement Sadi Carnot

On en est toujours au même point , expertise en cours , mais le mur est sous surveillance étroite il n'y a pas de risque .

Il en va de même pour la façade : expertise en cours .

Vœux votés lors des séances du 6 et 22 octobre 2020 :

Les représentants des personnels avaient demandé différentes expertises agréées sur : la fermeture définitive du Centre de Gestions des Retraites, l'organisation des accueils des usagers à la DRFiP 13 , les conséquences du réaménagement des locaux sur le site d'Aubagne, le réaménagement des locaux au 16 Borde.

L'intérêt d'une expertise agréée doit résider dans la co-construction d'un diagnostic, dans la formalisation d'une l'analyse de la situation à risque tant physique et que psychologique. Elle doit permettre l'élaboration de pistes d'amélioration des conditions de travail.

La Présidente du CHS-CT n'a donné aucune suite favorable à ces vœux. La procédure prévue à l'article 5-5 du Code du Travail pourrait s'appliquer puisqu'il existe un désaccord manifeste entre les représentants du personnel et l'autorité administrative.

Cette procédure prévoit la saisine de l'inspection du travail qui n'a dans ce cas qu'un rôle de conseil et d'expertise.

Une prochaine séance de ce CHS-CT est prévue mardi 15 décembre, les nombreux points à l'ordre du jour n'ayant pu être tous abordés, notamment la situation de la Division du contrôle fiscal .

La direction s'est engagé à apporter des réponses .

Vos représentants Solidaires Finances au CHS CT 13

Titulaires : Elisabeth Gonzales DRFiP, Judith Bertet DRFiP, Vincent Finkbeiner Douane

Suppléants : Thierry Legrand Douane, Maxime Picard DRFiP, Sylvie Raybaud DRFiP

